Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 75 (1939)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVe ANNÉE — No 11 18 MARS 1939

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Semaine pédagogique suisse.* — VAUD : *Les stagiaires et la S. P. V.* — *Bureau de placement.* — *Nécrologie : Mlle Paris.* — *Dans les sections : Payerne.* — *Ecole normale.* — *Chœur mixte Vevey-Montreux.* — *Cours de ski.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Communiqués.* — *Nécrologie : Ch. Moser.* — *En marge de l'Assemblée générale.* — REVUE DES IDÉES : *Pour humaniser l'homme. Glanure historique.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. CHEVALLAZ : *La formation des maîtres à l'Exposition nationale.* — JEAN COURVOISIER : *Un jeu pour les prochaines semaines.* — E.D. : *Observations d'arbres en hiver.*

PARTIE CORPORATIVE

SEMAINE PÉDAGOGIQUE SUISSE A L'EXPOSITION NATIONALE

Le comité de presse de la Semaine pédagogique à l'Exposition nationale avait délégué, le samedi 10 février, à Lausanne, M. Peter, rédacteur de la *Schw. Lehrerzeitung*, et Leber, maître secondaire à Zurich, à une séance à laquelle assistaient les rédacteurs des journaux pédagogiques romands. Il s'agissait de donner à ces derniers quelques précisions et des détails d'ordre pratique sur l'organisation de la Semaine pédagogique. Cette manifestation des instituteurs suisses, qui viendront à Zurich, dans un même sentiment de collaboration, affirmer leur dévouement à la jeunesse suisse et leur foi en l'avenir démocratique du pays, est patronnée par le conseiller fédéral Etter, qui en est le président d'honneur. Le dimanche 9 juillet sera plus particulièrement le Lehrertag du Schw. Lehrerverein, tandis que le mardi 12 sera plutôt la journée welche.

Un comité de conférences, comprenant des personnalités des plus connues des écoles publiques et privées s'applique à élaborer un programme de conférences. Chaque matin auront lieu des conférences simultanées de 8 h. à 9 h. 30, puis de 10 h. à 11 h. 30, une conférence principale. Parmi les premières, citons : les bases et l'idée de l'économie et les conditions particulières de la vie économique en Suisse ; l'école, les sports et l'éducation civique ; la radio scolaire ; l'agriculture suisse ; l'industrie suisse ; l'instruction civique et l'éducation nationale ; la 9e année scolaire ; les courses d'école ; l'échange des élèves au service de l'éducation nationale ; l'élément poétique dans l'éducation ; le commerce, les banques, les assurances et leurs

relations avec l'école ; les salariés et l'école ; les devoirs humanitaires de la Suisse et l'école ; la valeur éducative des sciences naturelles, etc., etc.

Dans les conférences principales seront traités les sujets suivants : l'individu et la communauté ; l'idéal politique suisse ; l'économie nationale suisse et l'école. La journée du jeudi 13 sera tout entière réservée à des excursions dans les alentours de Zurich.

Qu'on n'oublie pas que la Romande organise un voyage spécial pour cette Semaine pédagogique. Nos lecteurs seront mis au courant des détails de l'organisation.

VAUD — LES STAGIAIRES ET LA S. P. V.

Dans le numéro du 24 décembre 1938, le *Bulletin* annonçait que, pour occuper les quelques jeunes collègues n'ayant pu trouver du travail pour l'hiver, la S. P. V. envisageait de les placer en stage, en prenant à sa charge leurs frais de pension. Les stagiaires, au nombre de cinq, sont entrés en fonctions le 9 janvier dans des classes de Gollion, Bretonnières, Yvonand, Vufflens-le-Château et Vennes. Le stage s'est terminé le 11 février.

A l'unanimité, maîtres et stagiaires se sont déclarés enchantés. Nous ne résistons pas au plaisir de vous livrer quelques phrases des rapports que nous venons de recevoir.

Des maîtres :

« M. X. a pris sa tâche à cœur, il s'est donné beaucoup de peine et nous avons eu du plaisir à travailler ensemble. »

« Je me permets de vous féliciter, collègues du C.C., pour votre heureuse initiative. J. a été charmant et ces cinq semaines ont fui, fui, comme par enchantement. »

« Le stage me paraît une heureuse innovation, qui n'a pas, ainsi que je le craignais un peu, entravé la marche de la classe ; tout au plus l'a-t-elle sensiblement ralentie dans les semaines où le stagiaire en avait seul la direction. »

Des stagiaires :

« Placé en stage grâce aux bons soins de la S. P. V., je me sens pressé de remercier très chaleureusement cette société et souhaite que mes futurs collègues bénéficient d'un pareil bienfait. »

« Ce stage m'a appris à faire un bon emploi du temps souvent trop court dont dispose le maître d'une classe à plusieurs degrés », etc., etc.

N'en voilà-t-il pas suffisamment pour démontrer le succès de cette initiative ? Ajoutons, pour être complet, que nos inspecteurs sont très acquis à cette idée et satisfaits des résultats. L'expérience,

étant concluante, pourrait être répétée l'hiver prochain, si les circonstances l'exigent. Ed. B.

BUREAU DE PLACEMENT

Fille d'instituteur soleurois, âgée de 15 ans, serait placée en échange de jeune Vaudoise. Il y a école secondaire et ménagère dans la localité.

Pour renseignements et adresse, écrire à J. Patthey, institutrice, Faoug, lac de Morat.

Jeune Oberlandaise, aînée de famille, cherche une place de volontaire chez instituteur avec enfants.

Pour adresse et détails, écrire à J. Patthey, institutrice, Faoug, lac de Morat.

NÉCROLOGIE

† **Mlle Pauline Paris.** — Le 7 mars, quelques collègues, amis et connaissances étaient réunis dans la chapelle de l'hôpital cantonal pour rendre les derniers honneurs à Mlle P. Paris, institutrice à Prélaz.

M. l'abbé Theuriat démontra combien la vie de notre collègue s'était identifiée à cette béatitude : « Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés », puis il souligna les qualités de l'âme, du cœur et de l'intelligence de celle qui n'a su qu'aider et servir, usant ses forces dans un travail démesuré.

M. P. Aubert, inspecteur, apporta la sympathie des autorités cantonales et communales relevant combien la défunte avait été hautement appréciée à Lausanne pour ses aptitudes pédagogiques. Enfin le représentant de la section de Lausanne rendit, au nom de ses collègues, un dernier hommage à Mlle Paris. B. Beauverd.

DANS NOS SECTIONS

Payerne. — *Récital littéraire.* — Le samedi 4 mars, M. Georges Molles, de Lausanne, est venu donner un récital littéraire aux collègues du district de Payerne. Heure agréable, heure de détente bienfaisante.

Notre collègue, dans une causerie préliminaire, a fait le tour des principaux moyens d'interprétation, la lecture, le théâtre, la déclamation, s'étendant plus longuement au théâtre, le plus complet et le plus vivant à son sens. Pour les amateurs de petits succès de salon et pour les metteurs en scène d'occasion que nous sommes souvent, il a donné quelques conseils tirés de son expérience.

Mais nous le remercions surtout pour les morceaux qu'il nous a présentés ensuite. Disons simplement de cette seconde partie, trop vite écoulée, que nous en avons grandement joui.

Merci encore ! A. B.

ÉCOLE NORMALE

L'exposition des travaux d'élèves en dessin et modelage est ouverte dès maintenant au 6 avril à midi.

La cérémonie de distribution des brevets aura lieu le 1er avril, à 10 h.

CHOEUR MIXTE DE VEVEY- MONTREUX

Le C. M. V. M. prépare pour le 26 mars une audition de musique religieuse consacrée à la *Naissance*, à la *Passion* et à la *Résurrection* de notre Seigneur Jésus-Christ.

La naissance de Jésus est joyeusement annoncée et chantée dans une *Cantate*, de *Buxtehude*, pour chœur et orchestre à cordes.

La Passion trouve son expression profonde dans des motets d'*Ingegneri*, *Vittoria* et *Palestrina*.

Enfin, nous entendrons, pour la première fois en Suisse, l'*Histoire de la Résurrection*, de *H. Schütz*, écrite en 1623, pour soli, chœur, orgue et orchestre à cordes. Cette œuvre demande le concours de nombreux solistes : le ténor belge *Frédéric Anspach* tiendra le rôle de l'Evangéliste, Mme *Caro Faller* et *Frank Guibat* celui de Jésus, Mme *Camille Dudan* et Mlle *Marie-Louise Rochat* celui de Marie-Madeleine.

Le concert sera dirigé par M. *Carlo Boller*.

Audition à la *Cathédrale de Lausanne*, le dimanche 26 mars, à 17 h. ; le même soir, à 10 h. 30, au *temple de Clarens*.

Les membres passifs ont droit à une entrée à demi-tarif sur présentation de leur carte de 1938.

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

COURS DE SKI

L'Association cantonale vaudoise des Maîtres de gymnastique organise à l'intention de ses membres et du personnel enseignant de la Suisse romande un *Cours de printemps*, à *Bretaye*, les *11, 12 et 13 avril 1939*.

Rendez-vous : Gare de Bex, le mardi 11 avril, à 9 h. 15. Retour en gare de Bex, le jeudi 13 avril, à 18 h.

Prix du cours : 20 fr. pour les membres de l'ACVMG ; 25 fr. pour les non-membres.

Ce prix comprend : transport Bex-Bretaye et retour, logement et nourriture à la Cabane militaire de Bretaye, ainsi que les leçons par professeurs expérimentés.

Si le nombre des inscriptions est assez grand, on formera trois groupes, pour avancés, moyens et faibles.

Les inscriptions doivent parvenir pour le *31 mars*, à Constant Bucher, président, Montagibert 16, Lausanne (tél. 2 59 78).

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

COMMUNIQUÉS

1. Le comité a procédé à la répartition des charges. Outre le président *Ad. Lagier*, et les deux vice-présidents élus par l'assemblée générale, nous trouvons :

Ed. Gaudin, trésorier, 34, Servette. Téléphone 20 30 73. Compte de chèques U. I. P. G. I. 2658.

Ph. Genequand, secrétaire des assemblées générales.

Rob. Jaquet, secrétaire du comité.

Correspondant au *Bulletin : L. Servettaz.*

Le « *bulletinier* » fait appel à la collaboration de tous ; il ne peut à lui seul (et ce n'est pas souhaitable) alimenter la rubrique genevoise. Que chacun y pense afin que notre *Bulletin* soit toujours plus vivant, plus intéressant.

2. **Examen du projet de Plan d'études.** — Les séances se succèdent à un rythme régulier et provoquent d'intéressantes discussions.

Pour hâter ce travail, la Commission qui s'occupe du problème de l'Education nationale a bien voulu céder son jour de séance, soit le lundi.

Donc, *vendredi 17*, réunion à 17 h., au local et dès le *lundi 20*, tous les lundis et vendredis. Sont spécialement convoqués : le comité et les membres désignés pour rapporter dans les diverses branches du programme. De plus tous les membres de notre section sont cordialement invités à prendre part aux délibérations de la Commission.

L. S.

NÉCROLOGIE

† **Charles Moser.** — Le jeudi 9 mars, une foule considérable assista aux obsèques de Charles Moser, membre honoraire de l'U. I. P. G. Le défunt s'était occupé activement de notre société, dont il fut le premier président.

Au cours du siècle dernier, le corps enseignant primaire était groupé au sein de la « Société pédagogique genevoise » ; cette association — ancienne déjà — laissa peu à peu s'introduire, sous la pression de certaines personnalités, des éléments qui, ne faisant pas partie de notre enseignement, ne comprenait guère les aspirations des instituteurs. Une réaction se produisit et aboutit, en 1906, à la création de l'U. I. P. G., Charles Moser, qui avait su conquérir l'estime de ses collègues, fut désigné comme président de l'Union où il joua, pendant plusieurs années, un rôle de premier plan.

Moser était, dans toute l'acception du terme « un bon maître ». Les qualités et les dons de ce brillant pédagogue l'avaient désigné à l'attention du Département qui lui confia une classe à l'Ecole professionnelle. Il s'occupait aussi beaucoup de musique et dirigea plusieurs chorales.

Au cimetière du Petit Saconnex, notre collègue Claret, au nom de l'U. I. P. G., après avoir souligné que Moser était l'oncle de notre président actuel, Adrien Lagier, rendit un hommage émouvant à la mémoire de cet homme foncièrement bon, aimable et dévoué, doux et bienveillant, dont les amis, les collègues, les anciens élèves garderont le meilleur souvenir. Ch. D.

EN MARGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le sourire, c'est de la lumière.

Pensée de Ch. Wagner qui me vint naturellement à l'esprit, alors que je pénétrais dans la salle où se tenait, non pas l'assemblée générale de l'U. I. P. G., mais l'agape qui précédait la dite assemblée générale et ce le jeudi 23 février.

Le sourire était de la fête, ce sourire dont le poète a dit : « Le sourire, c'est de la lumière », l'impalpable lumière. Il faut en répandre assez sur le matin des jours pour en envoyer, jusqu'au soir, les bienfaisants reflets.

Le sourire était là.

Comment en aurait-il été autrement ? La cérémonie était présidée par le plus aimable des présidents, M. Duchemin, assisté par les plus gracieuses de nos collègues, Mmes Borsa et Maystre, respectivement présidentes de l'Union des Institutrices primaires et de l'Amicale des Enfantines. Fond de grâce, de fraîcheur. Lumière et chaleur se dégageant des cœurs.

Le sourire était de la fête.

Il ne pouvait en être autrement.

Toute la famille réunie. Jeunes et vieux confondus, ceux-ci pouvant fleurir leurs cheveux de neige du printemps des jeunes, se réchauffer à leur enthousiasme, vivre dans la communion des sentiments et des cœurs.

Réunion amicale s'il en fut, dans laquelle fut fêté Charles Favre promu membre honoraire. Intention touchante qui veut que le contact ne soit pas rompu entre ceux qui restent à la tâche et ceux qui, pour raison d'âge, sont obligés de quitter la carrière.

La chaîne devient plus solide que jamais.

* * *

A l'assemblée générale, elle-même, je n'assistais pas.

Je n'ai pu ainsi dire les sentiments dont mon cœur était plein et surtout remplir le mandat dont j'étais chargé, en sollicitant, d'ores et déjà, le concours de nos collègues pour l'effort qui sera tenté, le 1er juin prochain, par la Fédération des Colonies de Genève.

Il s'agit d'une journée de la petite fleur. Les concours nous seront assurés, mais il faudra que nos petits vendeurs soient encadrés, et nous sommes sûrs qu'instituteurs et surtout institutrices

répondront à notre appel et que grâce à eux, notre initiative sera couronnée de succès. D'avance, un grand merci.

Colonies de vacances !

Il ne m'appartient pas de dire ici ce que sont les Colonies de vacances de Genève, les progrès réalisés, et surtout de laisser parler joies et souvenirs. Ce sera pour une prochaine fois.

M. Atzenwiler, directeur de l'Enseignement primaire, ne disait-il pas, au Congrès international qui tint ses assises à Genève, en 1931 : « Il n'y a pas que les cœurs des petits qui battent fort au contact de la nature, il y a ceux de leurs aînés qui se sentent transformés par cette œuvre magnifique : les Colonies de vacances...

» Bénie soit l'enfance qui nous permet de boire aux sources pures de la vie. »

Joie, sourire, lumière, il y en aura le 1er juin, grâce à la collaboration de tous. Ch. MÉGARD, *président de la F. C. V. G.*

REVUE DES IDÉES POUR HUMANISER L'HOMME

...Dans les pays où l'éducation s'est transformée en propagande impure, on impose aux êtres des sacrifices que leur bonne volonté ne saurait plus consentir dans la liberté parce qu'on a laissé prescrire la notion de philanthropie, la notion grecque, humaine, chrétienne de la fraternité, de la solidarité. Cette notion, cette conscience, l'humaniste entend la restaurer. Aux mesures de contrainte édictées au nom d'un idéal collectif, aux dogmes enseignés par la suggestion, il préfère des mesures d'éducation capables de fortifier les individus dans une discipline intellectuelle librement acceptée. A la crainte des lois et des régimes qui abolissent toute indépendance d'esprit, il préfère le sentiment du devoir. Pour lui, le contrat social est un pacte auquel chacun doit apporter son adhésion réfléchie et non pas un acquiescement obtenu sous la menace de rigueurs souveraines.

...Pour l'humaniste moderne, une première tâche s'impose : adapter notre manière de vivre à notre nature et pour cela étudier d'abord cette nature de l'homme dans sa totalité. L'homme est encore inconnu, dit le Dr Carrel, qui ajoute en substance : Si nous voyons bien que certaines choses ne lui conviennent pas, nous ne savons pas encore exactement ce qui lui convient :

« Nous nous nourrissons au hasard, sans connaître les effets de notre nutrition sur notre santé physique et morale. Nous sommes éduqués au hasard ou d'après des systèmes arbitraires. Nous essayons d'augmenter le poids de nos nourrissons, sans savoir si le plus lourd des bébés devient le meilleur des adultes. Nous admirons l'homme grand et musclé, sans savoir si l'agrandissement du squelette est bon ou mauvais. Nous devons donc nous atteler à la science de l'homme. Avec la puissance des armes scientifiques dont nous disposons, nous

devrions pouvoir faire une civilisation de surhommes, au lieu d'une civilisation décadente. Et songez, par exemple, aux progrès qu'on obtiendrait pour la paix des peuples si l'on savait stabiliser le système nerveux des individus. »

...L'humaniste accompli serait celui qui, initié à toutes les sciences, à toutes les civilisations, à toutes les morales, pourrait enfin comparer, estimer, juger et comprendre, pressentir l'homme. On envisagera peut-être, un jour, la création d'une institution où, à l'abri des besoins, trente ans durant, des éducateurs, des clercs, des humanistes pourraient se préparer à initier d'autres éducateurs, à former des humanistes aptes à conseiller le législateur, à introduire dans la vie sociale, à défaut de certitudes, un peu de rectitude et de grandeur... (*Mercure de France*, extraits d'une étude de *J. Desthieux.*)

GLANURE HISTORIQUE

Un anniversaire.

L'*Educateur*, depuis 1863 organe officiel de la S. P. R., entra au 1er janvier 1899 dans une nouvelle phase de son existence. Il aura désormais son siège à Lausanne.

Le comité de direction était composé de six membres, soit un membre par canton ou fraction de canton de la Suisse romande. Le nouveau comité avait obtenu d'emblée la fusion des deux journaux pédagogiques : l'*Ecole*, paraissant à Lausanne, et l'*Educateur*, qui devint ainsi l'organe qui relia toutes les forces vives des cantons de la Suisse française.

Le journal paraissait tous les samedis matin, le prix de l'abonnement restant le même que par le passé (5 fr. par an).

Il fut décidé que la première partie du journal serait consacrée aux questions de pédagogie générale et la deuxième à la partie pratique.

La rédaction se composait de F. Guex, dir. de l'Ecole normale, rédacteur en chef ; Aug. Reymond, inst. à Morges, rédacteur de la partie pratique, et Marius Perrin, inst., Lausanne, gérant. H. G.

BIBLIOGRAPHIE

Revue historique vaudoise. (On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne. 8 fr. par an.)

Sommaire de la 4e livraison (novembre-décembre 1938) : Une mission diplomatique auprès du roi Charles-Albert à Chambéry, 1834 (avec illustration), par G. Dolt. — Rapports personnels entre Valdostains et Vaudois, par Maxime Reymond. — Menues notes sur le passé médical du pays de Vaud (IX), par E. Olivier. — Lettre d'un Anglais dans le pays de Vaud au XVIIIe siècle, par J. Lamunière. — A propos du château de Champvent, par H. Meylan. — Société vaudoise d'histoire et d'archéologie : compte rendu de la réunion d'été à Yvonand. — Chronique. — Bibliographie.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA FORMATION DES MAITRES A L'EXPOSITION NATIONALE

Dans le pavillon consacré à l'Education, le chemin obligatoire que suivront les visiteurs les mènera de l'Ecole enfantine à l'Ecole primaire, puis aux écoles secondaires et enfin, après la traversée d'une sorte d'antichambre, dans l'immense espace consacré à l'enseignement supérieur.

C'est dans l'antichambre, salle de 9 mètres sur 10, très bien éclairée par une verrière en son plafond, que se concentre l'exposition de la préparation des maîtresses enfantines, des maîtresses de travaux à l'aiguille, des maîtres primaires, des « Sekundarlehrer », des maîtres de collèges secondaires (Mittelschullehrer). Les maîtres primaires ont à leur disposition deux parois à l'équerre, dont l'une est en face de l'entrée, dans l'axe de l'exposition des écoles secondaires, et portera visible d'une certaine distance le portrait de Pestalozzi, patron et animateur de notre école populaire.

Comment couvrir ces deux parois ? Le directeur de l'Ecole normale cantonale d'instituteurs de Küsnacht (Zurich), Dr H. Schälchlin, fut chargé du programme de cette exposition. Je rends hommage à la manière distinguée dont cet excellent confédéré a conçu son travail : s'il a pris pour lui la très grosse part du travail, il a su y intéresser les directeurs d'Ecoles normales de toute la Suisse et s'assurer la collaboration active de quelques-uns d'entre eux qui, formés en commission restreinte, se chargèrent de recueillir et de classer les documents. Remarquons en passant que la préparation de l'Exposition nationale a provoqué la création d'une conférence annuelle des directeurs d'Ecoles normales, comme il existe déjà une conférence des directeurs de gymnases.

Cette conférence a été convoquée une première fois à Zurich en janvier 1938 pour un échange d'idées et la désignation d'une commission restreinte où se trouvent représentées en neuf personnes : Suisse allemande, française et italienne, Suisse catholique et protestante, écoles normales de ville et de canton campagnard, institut pédagogique adjoint à une Université, école normale évangélique privée. On voit, dans la composition de cette commission, une manifestation de cette volonté de faire une exposition *suisse*.

Le 22 juin, la conférence des directeurs et directrices (une révélation : il y a en Suisse 44 établissements préparant des instituteurs et des institutrices !) a admis le programme élaboré par M. Schälchlin et discuté dans les plus petits détails par la commission et l'on a passé au travail. M. Hess, maître de dessin à l'Ecole normale de Küsnacht, a été désigné pour réaliser l'exposition du local entier. La commission s'est réunie les 29 et 30 octobre pour discuter de

nouveau tous les points du programme à la lumière des documents recueillis ou annoncés et des possibilités techniques de réalisation. Enfin, le 21 janvier 1939, la commission prenait connaissance de la maquette du décorateur et proposait les dernières modifications. Le décorateur est au travail et l'exposition sera vraisemblablement prête au début d'avril.

Pourquoi tout ce travail ? Parce que, premier point, l'exposition est collective ; aucune école normale n'aura son exposition ; la difficulté était donc de donner de la formation des maîtres primaires en Suisse une image qui rende compte de l'extrême diversité des établissements, même des voies suivies par jeunes gens et jeunes filles, et qui s'efforce de relever ce qu'il y a de commun entre eux. Il fallait aussi, deuxième point, se rappeler que l'Exposition nationale s'adresse au grand public, pas du tout aux spécialistes ; rien donc ne devait y être présenté qui ne fût pittoresque ; les explications interminables, les travaux d'élèves fastidieux, la monotonie des séries de diagrammes et de schémas, tout cela devait être banni.

Vous vous rendez compte maintenant de certaines difficultés insurmontables ; en voici un exemple : l'enquête sur les qualités particulières qui révèlent chez les jeunes garçons et les fillettes de futurs éducateurs a permis de recueillir un très grand nombre de remarques et d'analyses du plus vif intérêt, et qui mériteraient d'être présentées en un volume ; mais rien de ces délicates analyses psychologiques ne paraîtra sur les parois de l'exposition.

Notre exposition sera donc à la fois parlante, frappante, claire et schématique. Que présentera-t-elle ?

Une liste des 44 établissements préparant des instituteurs et des institutrices sera encadrée de dessins et aquarelles d'élèves représentant un certain nombre d'entre eux ; puis l'on verra se développer le mouvement de la formation des maîtres en des tableaux successifs : la proportion des citadins et des campagnards, des enfants d'agriculteurs, d'artisans et commerçants, de fonctionnaires, d'ouvriers, d'autres professions, d'après les résultats de quelques écoles normales nettement différenciées. Quelques images suggestives désigneront quelques qualités utiles au futur maître d'école : curiosité d'esprit, amour du pays, intérêt pour les enfants, intelligence claire, etc. Une série de tableaux nous montreront le cours des études, la place particulière faite à la langue maternelle (par comparaison avec les autres écoles secondaires), la manière dont le futur maître est introduit dans la profession (théoriquement et pratiquement), la vie du normalien (particulièrement dans un internat).

L'essentiel dans la formation du maître est l'esprit qui anime l'école normale ; quelques affirmations brèves et fortes — deux dans chacune de nos langues nationales — l'indiqueront ; en français, nous verrons ainsi côte à côte le P. Girard et Alexandre Vinet.

Un tableau indiquera combien de jeunes instituteurs entrent dans l'enseignement ou s'en écartent, combien y restent (du moins ce tableau était-il prévu tel, mais les renseignements recueillis ne paraissent pas suffisants pour le tracer tout entier) ; un autre, au bout de combien de temps le jeune breveté trouve un poste officiel.

Des rayons encastrés dans la paroi supporteront la bibliothèque fondamentale, jugée indispensable à tout instituteur : elle comportera une quinzaine de volumes pour chaque langue, une bibliothèque catholique, tous les ouvrages étant reliés et à la disposition des visiteurs. La liste française a été élaborée par la collaboration des écoles normales romandes.

L'on verra encore à quelles activités extra-scolaires et cependant en rapport avec sa fonction peut être appelé l'instituteur, et finalement par quels moyens il assure le renouvellement de ses connaissances et le perfectionnement de sa culture.

Voilà bien des choses ! leur nombre vous laisse rêveurs ! quand vous aurez vu ce que réalise notre décorateur, l'habileté avec laquelle il tire parti des documents, l'harmonie de sa décoration, le goût de ses arrangements, je ne doute pas que la visite de cette partie de l'Exposition ne vous enchante. Il n'y aura ni travaux d'élèves, ni tables ou tablettes : tout figurera sur les parois.

Pour les graphiques et les statistiques, ne vous attendez pas à voir mentionner les 44 écoles normales (d'abord il y en a quelques-unes qui n'ont répondu à aucune enquête, même en Suisse romande !) ; pas davantage à un chiffre unique, moyenne pour la Suisse. Dans chaque cas, se basant sur la précision des renseignements obtenus, l'on a choisi pour faciliter la comparaison un grand canton, un petit canton, un canton-ville, un canton campagnard, et cherché à faire voir les trois Suisse linguistiques et les deux Suisse confessionnelles.

C'est ainsi que, dans la formation des maîtres primaires, l'Exposition nationale de 1939 montrera réellement l'unité dans la diversité et réalisera pleinement le caractère fédératif de notre pays.

G. CHEVALLAZ.

UN JEU POUR LES PROCHAINES SEMAINES

Quel travail fastidieux que les répétitions ! Et quelle période lassante que celle qui précède les examens ! On sert des mets réchauffés, et souvent on ne sait comment ranimer l'appétit d'enfants qui n'ont plus faim.

Je pense qu'il pourra être utile à quelques-uns de mes collègues que j'indique ici un moyen simple de faire ces répétitions, qui fait travailler l'élève en lui demandant de l'initiative, et n'exige aucun effort du maître.

Habituellement, pendant ces mises au point, le maître questionne, les enfants répondent... ou ne répondent pas. Dans le jeu que je

vais indiquer, ce sont les élèves qui agissent ; ce sont eux qui interrogent leurs camarades.

A la maison, en plus de la leçon qu'ils répètent, ils cherchent une question qu'ils auront à poser. Le lendemain, en classe, quand les sujets ont été récités, le jeu commence. Chaque enfant se lève, énonce sa demande, les visages s'animent, les bras se tendent. Si la question n'est pas assez précise, le maître ajoute un mot, complète. Il désigne celui qui doit répondre. Ainsi, en quelques minutes, beaucoup de questions ont été posées et beaucoup de réponses trouvées. Les premiers pas sont un peu maladroits, mais peu à peu les questions vont plus profond, et comme il est interdit de poser deux fois la même, on voit qu'en peu de temps beaucoup de choses auront été revues.

Pour préparer sa question, l'enfant doit feuilleter son livre, choisir, faire effort d'imagination, et fixer dans son esprit le point précis qu'il demandera à ses camarades. La notion qu'il aura ainsi revue, à laquelle il aura lui-même donné sa forme, ne lui arrivera pas du dehors, ne lui sera pas décochée du pupitre comme une flèche qu'il voudrait peut-être éviter. Il l'aura créée lui-même, et elle aura plus de chances d'exciter la curiosité de ceux qui écoutent et qui, tout au long du jeu, se demandent : Que va-t-il dire ? Est-ce que je saurai répondre ?

De plus, pendant ce travail, l'élève est placé non devant un chapitre, devant ce qu'il a appris un instant auparavant mais devant le tout, et il est appelé à lier un point précis de connaissances à l'ensemble de ce qu'il a étudié, c'est-à-dire à voir les choses sous l'angle où la vie nous les présente. Notre matière d'enseignement est morcelée en chapitres — il le faut bien ! — et l'enfant voit en chapitres ce qu'il a étudié. Il faut, dans les dernières années d'école surtout, le sortir de son livre, lui donner une vue d'ensemble de ce qu'on lui a enseigné, et le jeu que j'indique me paraît un moyen convenable pour atteindre ce but, surtout dans une classe dans laquelle l'élève termine sa scolarité.

J'ai joué ce jeu en géographie d'abord, pour mettre au point l'étude de la Suisse. Dès la seconde fois, des questions très jolies sont venues, faisant appel au raisonnement : pourquoi ceci, pourquoi cela ? ou bien contenant une malice : « Ulrichen est-il dans le canton d'Uri ou dans celui d'Unterwald ? » ou encore : « Quelle est la ville la plus joyeuse de la Suisse ? » Et personne ne répondant : « C'est Porrentruy, parce qu'elle est dans l'Ajoie ! » On voit ce que cela peut donner de vie à une leçon où les élèves construisent eux-mêmes leur savoir.

Ce travail me paraît nécessaire surtout en histoire. L'enfant qui possède bien à l'examen la tranche qu'il a apprise, ne sait quasi plus rien l'année suivante. Par ces répétitions, ce qui a été si vite

oublié est vite remis en mémoire, si l'on fait autre chose que de lui réciter des chapitres.

Mes élèves ont voulu jouer ce jeu dans les leçons de sciences, et j'ai vu d'emblée qu'ils allaient y trouver un profit particulier, à cause de toutes les connaissances extra-scolaires qu'ils ont tout naturellement dans cette branche, et où ils peuvent puiser. Là surtout, quand la classe ne sait répondre, ils peuvent eux-mêmes dire, expliquer. Et pourquoi ne l'introduirait-on pas dans les leçons de vocabulaire, où chaque élève, ayant noté dans ses lectures quelques mots difficiles, en demanderait l'orthographe à ses camarades, la définition, une association peut-être, corrigeant lui-même les réponses incorrectes ?

Au début, j'ai craint que ce jeu n'amène un peu d'indiscipline, à ce moment de l'année surtout où l'on est si facilement agité. J'ai été surpris de voir qu'il cause, au contraire, de la détente. Les élèves agissent, cherchent, notent ce qu'ils ne savent pas, et toujours ont la curiosité éveillée par la question qui va venir. Le maître n'intervient que pour départager les opinions.

Il y a pourtant pour lui un danger à courir : il peut arriver qu'il ne sache pas. L'enfant a employé son livre pour préparer sa question, et il y a tant de choses dans les livres ! Eh bien, qu'il reconnaisse que, tout maître qu'il est, il ne sait pas. Il a là une magnifique occasion de faire preuve d'honnêteté. Jean COURVOISIER.

OBSERVATIONS D'ARBRES EN HIVER

Le moment me paraît favorable pour examiner les arbres à feuilles caduques aux environs de l'école. Leur squelette encore nu présente son architecture en détail et les élèves auront plaisir à mesurer et dessiner en plein air.

Hauteur des arbres.

C'est une grandeur difficile à évaluer, on la surestime presque toujours. Nous la mesurerons donc, ce sera une bonne occasion de mettre en pratique des notions de géométrie et d'utiliser la chaîne d'arpenteur. Il faut au préalable exposer en classe le théorème des triangles semblables applicable à ce cas : les côtés homologues sont proportionnels. Sur le terrain on a le choix entre trois procédés :

1. Mesure de l'ombre portée.

Les ombres d'un arbre et d'un jalon sont proportionnelles à leurs hauteurs respectives. Si le jalon mesure 1 m., la hauteur H de l'arbre s'obtient en divisant la longueur L de l'ombre de l'arbre par celle l de l'ombre du jalon, $H = \frac{L}{l}$.

Procédé peu satisfaisant avec un arbre défeuillé, dont l'ombre floue est d'ailleurs rarement bien orientée pour les mensurations.

2. Visée avec deux jalons inégaux (fig. 1).

Un assistant marque à la craie le point *O* sur les indications de l'opérateur. Si le petit jalon est très court, on peut admettre que *L'* égale *L*. Dans ce cas, la formule suivante est applicable $\frac{H}{j} = \frac{L}{l}$.

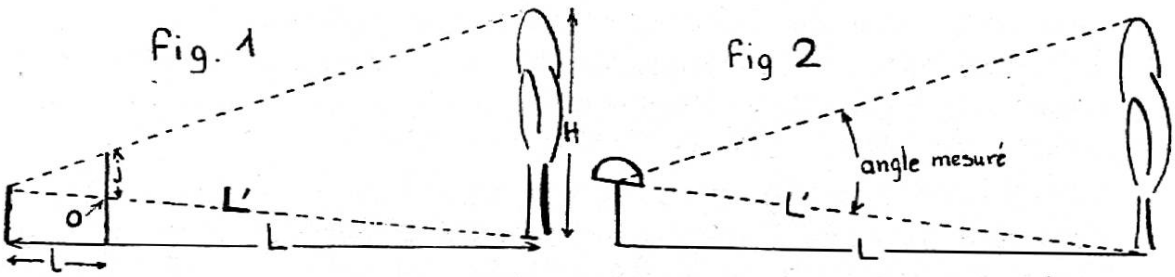

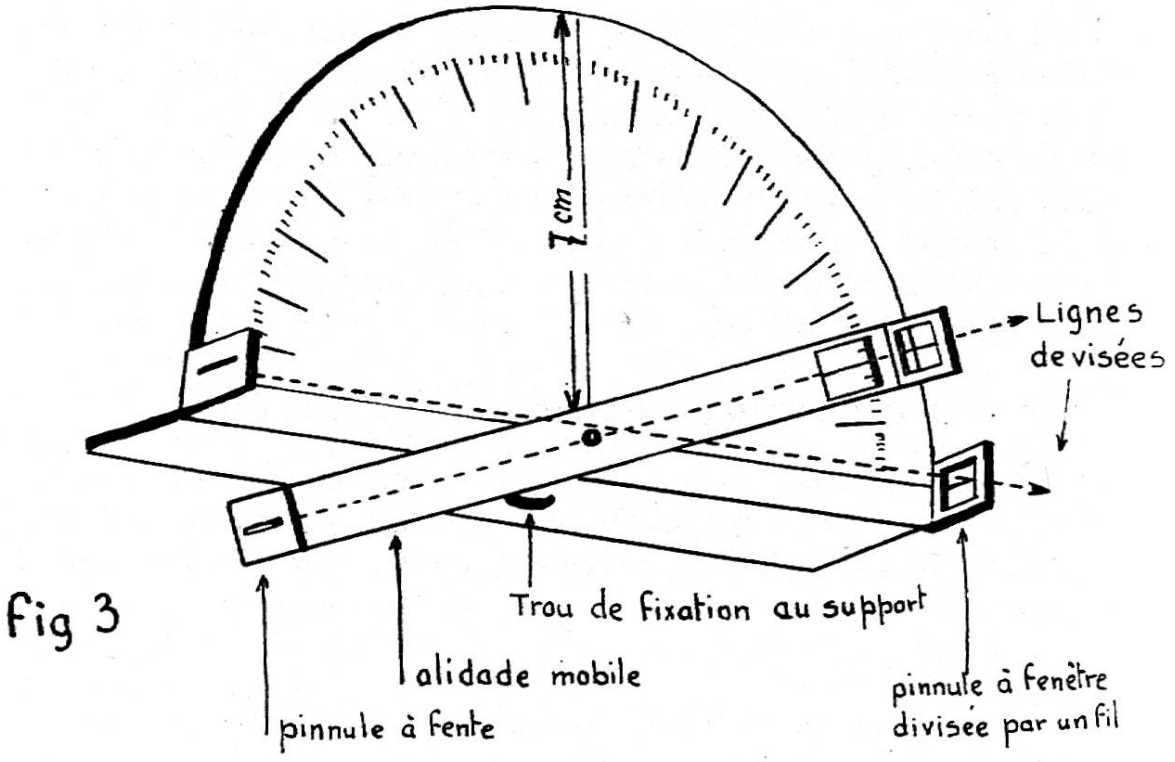

Fig 3

3. Visée avec le graphomètre (fig. 2).

Si le support du graphomètre est assez bas, *L'* égale pratiquement *L* et l'angle au pied de l'arbre est sensiblement droit pour une grande distance *L*. Un ou deux élèves reproduisent la figure à une échelle convenable et mesurent sur le papier la hauteur qu'ils obtiennent. On peut aussi chercher à quelle distance il faut se placer pour que l'angle mesuré vaille 31°, car dans ce cas le rapport $\frac{H}{L}$ égale $\frac{6}{10}$ pour un angle de 14° il vaut $\frac{1}{4}$.

Pour ce dernier procédé, les élèves les plus adroits construiront avec plaisir l'appareil dont la figure 3 explique le montage et l'usage.

Les beaux et grands arbres sont nombreux chez nous, je reproduis à titre documentaire quelques-uns des chiffres publiés en 1910 par la Société Vaudoise des Forestiers pour les plus beaux exemplaires de Suisse Romande.

J'ignore s'il a paru une publication plus récente sur ce sujet et si ces arbres existent encore tous.

Chêne pédonculé	Les Tavernes au Saley	26 m.
»	Noville	30 m.
Chêne rouvre	Carrouge	24 m.
Erable sycomore	Châtelard-Montreux	22 m.
»	Ormonts-Dessus	28 m.
»	Ollon (forêt Ste-Marie)	29 m.
Frêne	Les Planches-Montreux	20 m.
»	Le Chenit	25 m.
»	Chavannes sur Morges	34 m. et 37 m.
Hêtre	Arzier	18 m. et 20 m.
»	Chéserex (Bonmont)	30 m.
»	Lully (au Château)	37 m.
Marronnier	Roche	21 m.
»	St-Légier	25 m.
Noyer	Corseaux	28 m.
Ormeau	Lutry	21 m.
»	Coppet	28 m.
Peuplier pyramidal	Montcherand	40 m.
Peuplier blanc	Concise	32 m.
»	Ouchy (Hôtel Beau-Rivage)	36 m.
Platane	St-Prex	27 m.
»	Morges	32 m.
Tilleul	Prilly	25 m.
Tilleul pet. feuilles	Marchissy	20 m.

Port des arbres.

La tige d'un arbre s'appelle le tronc ; les premières ramifications, parce qu'elles constituent la charpente du végétal, sont dites branches charpentières ; l'ensemble des branches constitue la cime ; les dernières ramifications sont les rameaux. La forme d'un arbre dépend des proportions des différentes parties, des directions et des caractéristiques des branches.

Les élèves dessineront les exemplaires choisis. Ils reproduiront soigneusement les dimensions, les angles des fourches, l'inclinaison des grosses branches, la direction générale des rameaux qui ne peuvent être dessinés en détail, et, enfin (ou d'abord si l'on préfère...) la forme générale de la cime. Comme on le voit, notre exercice d'observation tourne à la leçon de dessin : celle fort utile qui oblige à mesurer des rapports de grandeurs, à bras tendu, comme on ne peut guère le faire en classe.

Le port d'un arbre dépend de causes internes, spécifiques, héréditaires, comme celles qui font que ses feuilles sont opposées ou alternes, celles qui limitent la vitalité de leurs bourgeons, celles qui déterminent leurs réactions aux agents physiques extérieurs comme la lumière.

Vitalité des bourgeons.

Le premier bourgeon qui sort d'une graine d'arbre a une faculté de croissance parfois prodigieuse, il donne une pousse (un scion) qui peut atteindre plusieurs mètres. Pendant quelques années, ce bourgeon de flèche maintient sa prédominance sur les bourgeons latéraux de la tige, puis il s'épuise en général, et les bourgeons latéraux les plus proches lui succèdent pour donner les branches charpentières. Cependant, chez beaucoup de conifères, il reste fonctionnel des années, des siècles, et même des millénaires durant, comme celui des séquoias géants de Californie qui dépassent 100 m. de hauteur. Des bourgeons actifs actuellement qui proliféraient déjà au temps de Jésus-Christ, on a peine à le concevoir !

Ces conifères doivent leur forme conique à cette prééminence du bourgeon de flèche qui allonge chaque année leur tronc rectiligne, tandis que les branches latérales sont d'autant plus longues qu'elles sont plus anciennes, à moins que les inférieures, prétéritées, ne dépérissent, comme c'est le cas dans l'ombre des forêts.

Les arbres feuillus perdent très vite leur premier bourgeon. Les branches charpentières subissent à leur tour cet avortement du sommet et se fourchent bientôt.

Les bourgeons latéraux sont situés à l'aisselle des feuilles, en général. Si tous se développaient, les ramifications seraient prodigieusement serrées, mais la vitalité du végétal est limitée, et seuls s'accroissent les plus favorisés, les mieux nourris, les mieux placés. Les autres avortent ou au moins restent dormants.

Chez l'ormeau, le tilleul, la plupart des arbres feuillus à feuilles alternes, le bourgeon terminal étant épuisé, c'est le premier bourgeon latéral (axillaire) qui le remplace. En général, le rameau qui en résulte prend la direction de la branche qui le porte et qui par conséquent s'allonge en ligne droite malgré la perte de son sommet.

Chez le marronnier, l'érable, le frêne, les feuilles sont opposées : dans ce cas, ce sont les deux premiers bourgeons opposés qui sont activés, il en résulte une fourche. D'ailleurs, au début, ou après taille et partout où la sève est abondante, les trois bourgeons partent ensemble et la ramification est trifurquée.

(A suivre.) E. D.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, Chemin des Cèdres (Chauderon) — LAUSANNE

BACCALAURÉATS - - MATURITÉS

Raccordement aux collèges et gymnases

Past. Paul Cardinaux, direct. Tél. 33 599 ou 22 599

● Départs de Lausanne en cars Pullman « FLÈCHE D'OR »

6 jours :
1) 26—31 mars
2) 1—6 avril
3) 24—29 avril
Fr. 140.—

Côte d'Azur-Provence

Route du littoral de Menton à Marseille

4 jours :
7—10 avril
Fr. 110.- et
Fr. 120.-

Circuits de Pâques

Le Midi de la France - Les lacs italiens

Demandez programmes détaillés et tous renseignements ainsi que la liste de nos Voyages en 1939

● Bureau à Lausanne : 33, av. Ruchonnet. Tél. 2 74 01

Collège scientifique cantonal

Année scolaire 1939—1940

EXAMENS D'ADMISSION POUR TOUTES LES CLASSES

samedi 25 et lundi 27 mars, à 7 heures

Age minimum pour entrer en 5e : **11 ans** dans l'année. Les meilleurs élèves primaires de 4e année y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

Inscriptions : au secrétariat jusqu'au mercredi 22 mars ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état-civil et certificat de vaccination. P408-8L

Rentrée des classes : lundi 17 avril 1939, à 14 heures.

DICTIONNAIRE HIST & Biographie de la Suisse, édition Attinger, 8 Vol., reliure officielle grenat, valeur Fr. **360.**—, état absolument neuf, **A VENDRE** Fr. **180.**— H. A. CHEVALLAZ, Derendingen (Suisse).

GYMNASE SCIENTIFIQUE

Commencement des classes : LUNDI 17 AVRIL, à 14 heures.

Les élèves qui sortent du Collège scientifique cantonal ou des Collèges communaux sont inscrits d'office.

Pour les autres candidats : inscriptions le samedi 25 mars, à 10 h. 30.

Examens d'admission : lundi 17 avril, à 7 h. 30.

Société de
BANQUE SUISSE
Fondée en 1872
CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE
2, Rue de la Confédération
Agences :
Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge

LAUSANNE
16, Place Saint-François
Agences :
Place de la Riponne
Aigle, Morges

NEUCHATEL
8, Faubourg de l'Hôpital

CHAUX-DE-FONDS
10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

Collègues ! **Pension pour vos fils**
qui entrent au Collège. Accueil familial et surveillance attentive.
M. et Mme J. Tappy, Ecole Miremont, Chandieu 3, tél. 2 87 74, **Lausanne.**

AUTOCARS DELECRAZ, GENÈVE
Pâques **NOS BEAUX VOYAGES cars chauffés. — Toute la Provence 4 jours tout compris : Fr. 85.— La Côte d'Azur et Marseille Fr. 90.— Les 2 Rivieras, Turin, Gênes, Nice : Fr. 105.—**
COURSES SCOLAIRES, conditions très avantageuses. Toutes destinations et Circ. splendide, aisé pour visiter la Suisse et **Expo Zürich**

auxilia
Ecole de perfectionnement pour jeunes filles
24, AVENUE DE LA GARE, LAUSANNE
Début de l'année scolaire 20 avril, à 14 h. 15
Cours ménagers. Pédagogie. Langues, Culture générale, etc. Préparation de maîtresses de maison et de gouvernantes d'enfants. Classe d'application. Placement des élèves assuré. Références. **Prospectus détaillé gratuit.**
Mmes S. Marsens-Cuendet et O. Tripod.

Editeurs responsables ; C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 25 mars 1939 LXXVe ANNÉE — **No 12**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

L'ECOLE LEMANIA
PRÉVOIT tous les cas — LAUSANNE — PRÉPARE à tous les examens

ALLEMAND ou italien garanti en 2 mois. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prépar. Examens emplois fédéraux (3 mois). Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois. Références. **ÉCOLE TAMÉ, Baden 57** ou **Neuchâtel 57.**

auxilia

Ecole de perfectionnement pour jeunes filles
24, AVENUE DE LA GARE, LAUSANNE
Début de l'année scolaire 20 avril, à 14 h. 15

Cours ménagers. Pédagogie. Langues, Culture générale, etc. Préparation de maîtresses de maison et de gouvernantes d'enfants. Classe d'application. Placement des élèves assuré. Références. **Prospectus détaillé gratuit.**

Mmes S. Marsens-Cuendet et O. Tripod.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
AUQUEL EST ADJOINTE LA
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE
GARANTIE PAR L'ÉTAT

Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)